



## DELIBERATION N°20140128 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 septembre 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 5 septembre 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 3 représentés, 1 excusé, 1 absent, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 19 h 48) ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18 h 47) ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN , conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- M. RIVAT Jean-Paul qui donne pouvoir à M. CADEGROS Régis (jusqu'à 19 h 48).
- M. CIGNA Alexandre qui donne pouvoir à Mme FLECHET Andonella.
- M. KIZIRIAN Philippe qui donne pouvoir à M. VALETTE Stéphane.

#### EXCUSE ou ABSENT :

- M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18 h 47).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

**OPERATIONS FONCIERES - ACQUISITION D'UN IMMEUBLE APPARTENANT A EPORA  
28 BOULEVARD FRANÇOIS DELAY**

## **M. DEGRAIX JEAN-LUC EXPOSE CE QUI SUIT :**

Dans le cadre de l'aménagement des abords du site de Novaciéries, EPORA a fait l'acquisition d'un immeuble sis 28 boulevard François Delay appartenant aux consorts Thollot, cadastré CE n°32 pour 163 m².

Conformément à la convention d'anticipation foncière (du 22/09/2011) et la convention opérationnelle (du 04/12/2013) signées entre EPORA et la Ville de Saint-Chamond, il est nécessaire que la Commune rachète le bâtiment à EPORA.

Le prix de vente est fixé à 147 873,67 €.

L'acte de vente sera rédigé en l'étude de Maître Queffellec.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

### **DECIDE :**

- **d'accepter** l'acquisition pour un montant 147 873,67 € de l'immeuble sis 28, boulevard François Delay, d'une superficie totale de 163 m², propriété d'EPORA,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à engager toutes les démarches s'y rapportant et à signer tous les actes nécessaires à la réalisation des transactions,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 21, article 2115.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 16 septembre 2014  
Le maire,  
Signé :  
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140915-dl20140128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2014